

Défiant la vaccination, le Covid mutant n'a pas dit son dernier mot

Omicron fait propager la peur...



Comme en mars 2019, au début de l'apparition du premier cas du coronavirus au Maroc, les autorités ont préféré anticiper et fermer les frontières nationales aux voyageurs étrangers pour se protéger contre le nouveau variant Omicron, jugé « préoccupant » par l'OMS. Est-ce la bonne stratégie pour un pays économiquement fragile ?

P8

La présidente de Maroclear proche de la sortie

La femme qui ne compte pas...



Les jours de Fathia Bennis à la tête de Maroclear, qu'elle dirige depuis 2005, sont comptés. Sa générosité excessive avec l'argent public, pointée dans un rapport accablant, semble à l'origine de sa disgrâce...

P9

Le diagnostic alarmant de El Hassan Daki

Le Maroc a du mal à divorcer avec le mariage des filles



Le président du ministère public El Hassan Daki.

P3

Confus DE CANARD

Le Maroc s'offre un embargo 5 étoiles...

P2

L'ALGERIE DESTABILISÉE PAR LA COOPÉRATION MILITAIRE MAROCO-ISRAÏÉLIENNE



L'entretien - à peine- fictif de la semaine



Khalid Ait Taleb

Omicron ne passera pas !

P11



La location des réservoirs de la Samir tombe à l'eau

P4

Le textile marocain tisse sa vision 2035

P5

Dûment vaccinés et pris en otage

P6



Confus de Canard



Le Maroc s'offre un embargo 5 étoiles...



Abdellah Chankou



On a de plus en plus le sentiment qu'il existe deux gouvernements au Maroc. D'un côté, un exécutif qui fait des annonces en faveur de la relance économique et, de l'autre, un cabinet qui au nom de la lutte contre le Covid prend des décisions, comme la suspension des vols aériens, qui la torpillent. Cette situation donne lieu à une série d'incohérences. Exemple parmi tant d'autres : les autorités marocaines décrètent le 20 octobre dernier, pour des raisons sanitaires, la suspension des vols directs avec trois pays européens (Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni). Cette décision brutale est intervenue au moment où l'ONMT était en pleins préparatifs pour participer au salon World Travel Market qui s'est tenu à Londres du 1er au 3 novembre 2021. Inutile de discuter sur l'effet ravageur d'une telle mesure sur le tourisme national qui commence à peine de sortir la tête de l'eau, et au-delà sur la crédibilité de la signature de la destination Maroc auprès des TO pris ainsi de court de manière récurrente.

Ce bicéphalisme, générateur de confusion et d'incompréhension, crée un certain malaise dans toutes les strates de la société et jusque dans la communauté des affaires qui a du mal à saisir à quoi riment ces suspensions de liaisons aériennes et maritimes qui coupent le Maroc du reste du monde en impactant durement l'activité économique globale.

S'il est très difficile d'entendre quelque chose au Covid et à ses variants qui surgissent bizarrement malgré les

Au Maroc, qui est loin d'être aussi riche que cette monarchie du Golfe et où le tourisme est un secteur essentiel, pourvoyeur de devises et d'emplois, l'approche adoptée consiste à cracher sur tous les touristes, qu'ils soient positifs ou non !

campagnes de vaccination et les opérations de rappel à répétition, il est tout aussi ardu, à moins d'être doté d'une intelligence de troisième type, de comprendre quoi que ce soit à la stratégie marocaine en matière de lutte contre la pandémie. Certes, le verrouillage du pays à double tour pendant deux semaines - en attendant de connaître le potentiel de dangerosité de Omicron - vise à « préserver les acquis réalisés par le Royaume dans la lutte contre la pandémie et à protéger la santé des citoyens ». Mais d'un point de vue économique, cette mesure extrême est tout bonnement désastreuse pour un pays qui n'a pas non plus les moyens d'en supporter les coûts tant financiers que sociaux. Et puis, est-il raisonnable de fermer le pays et de l'enfermer sur la base du principe de précaution qui, il faut le préciser, renvoie à une situation (Omicron) dans laquelle les dangers ou les risques sont possibles, mais incertains. Cette déci-

sion n'aurait été compréhensible, voire applaudie, que dans le cadre d'une politique de prévention qui concerne, elle, des dangers connus, bien cernés et dont les risques sont déjà évalués. En privilégiant le principe de précaution par rapport à un variant dont la dangerosité n'est pas encore avérée scientifiquement, le Maroc a donc agi dans l'incertitude là où il aurait fallu - sans doute - faire preuve de prudence...

Or, au moindre rebond épidémique dans un pays étranger, le Royaume s'empresse avec une célérité qui tranche avec sa lenteur historique dans le traitement des problèmes de fond de la nation, de suspendre ses liaisons aériennes avec ce dernier. Expression d'une panique ou d'un excès de zèle, habillée en stratégie d'anticipation, cette façon de faire est devenue une pratique systématique qui tombe comme un couperet, là où de nombreux pays comme les Émirats arabes unis se sont réellement donnés les moyens pour faire tester instantanément les voyageurs à leur arrivée dans le pays, aux frais de l'État émirati. Ce filtre sanitaire présente l'avantage inestimable de ne pas laisser filer le touriste sain et surtout de prendre son argent et de mettre à l'écart celui qui s'avère contaminé.

Au Maroc, qui est loin d'être aussi riche que cette monarchie du Golfe et où le tourisme est un secteur essentiel, pourvoyeur de devises et d'emplois, l'approche adoptée consiste à cracher sur tous les touristes, qu'ils soient positifs ou non !

Quid du « double contrôle » aux frontières par caméras thermiques et thermomètres, ainsi que par tests antigéniques, annoncé pompeusement par le ministère de la Santé via un communiqué en date du 13 novembre dernier ? Ceux qui sont revenus de voyage avant le blocus international que s'est offert le Maroc ont vite compris qu'il s'agit d'un dispositif installé juste pour le décor. Censé être déployé sur le terrain avec toute l'efficacité requise, ce travail de tous les instants reste virtuel dans les aéroports. Est-ce pour cette raison que les décideurs sont revenus, à la première occasion, à la politique du blocus aérien et maritime ? Censé faire pièce à Omicron et l'empêcher de se faufiler dans les bagages des voyageurs étrangers - ce qui est loin d'être acquis car un virus ne se bloque pas par des décisions pareilles qui sont in fine inutiles et donc contreproductives -, ce blocus a été décrété par le comité interministériel du suivi du Covid, que n'incarne du reste aucune figure décisionnaire. Cette entité, dont les membres ne prennent même pas la peine de s'exprimer publiquement pour défendre leurs décisions, se contente juste de se fendre de communiqués laconiques alors que leur contenu entraîne des conséquences dramatiques sur les hommes et leurs activités.

Ainsi le Maroc se barricade. Par les airs et par mer alors que l'OMS a recommandé aux États de ne pas fermer leurs frontières.

Décision lourde de conséquences à tout point de vue. Bonjour la galère pour les Marocains qui se trouvent en voyage à l'étranger et qui risquent s'ils n'ont pas eu la chance d'embarquer dans un vol retour avant lundi 29 novembre à minuit d'être condamnés dans leur pays d'accueil du moment à une immense détresse identique



Côté BASSE-COUR



à celle de 2020. Car, comme la dernière fois, les autorités n'ont pas prévu dans l'immédiat d'opérations de rapatriement des victimes du verrouillage des frontières. Elles ont juste minutieusement bien préparé l'action de la fermeture du pays et de ses points d'accès !

Le désagrément est tout aussi grand pour les Marocains qui ont programmé des projets urgents à l'étranger notamment des opérations chirurgicales ou des contrôles médicaux sensibles. Au nom de la préservation des « acquis réalisés par le Maroc dans la lutte contre la pandémie et protéger la santé des citoyens », le comité interministériel de suivi de la pandémie a donc jugé urgent de couper le Maroc du reste du monde ! A croire que la santé d'un secteur essentiel comme le tourisme, qui fait vivre plusieurs dizaines de milliers de familles, n'est pas digne d'être sauvegardée. De nombreuses unités hôtelières et d'entreprises de transport touristique, écrasées par ces restrictions à répétition, sont déjà en faillite... Du coup, le sauvetage du secteur devient très problématique sur fond d'une détresse qui atteint son paroxysme. Il ne reste plus qu'à signer officiellement son certificat de décès... ●

Le diagnostic alarmant de El Hassan Daki

Le Maroc a du mal à divorcer avec le mariage des filles

« Le mariage des mineures représente un phénomène social où s'interfèrent le facteur juridique, social, économique, religieux et culturel, ce qui démontre que l'approche judiciaire ou juridique à elle seule n'est pas susceptible d'éradiquer ce phénomène ».



Le président du ministère public El Hassan Daki.

Ce constat émane du Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du ministère Public, El Hassan Daki, qui intervenait mercredi 24 novembre, à Ben Guérir lors, lors d'une rencontre régionale consacrée au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la convention-cadre signée entre le ministère public et le ministère de l'Éducation Nationale en vue de la lutte contre la déperdition scolaire et l'éradication du mariage des mineures. Selon M. Daki, les tribunaux marocains continuent à crouler sous les demandes de mariages des mineures. Rien qu'en 2020, leur nombre a atteint près de 20.000 demandes et quelque 13 335 autorisations de mariage ont été délivrées. Nous sommes donc face à un véritable phénomène social qui trouve son origine dans de nombreux facteurs comme l'ignorance, la pauvreté et la mauvaise interprétation de la religion. Le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation a pointé du doigt une série de lacunes comme le faible recours à l'assistance sociale dans les tribunaux et à l'expertise médicale pour l'autorisation du mariage des filles. Les associations de défense des droits des femmes plaident pour une modification de la loi afin que les filles de moins de 18 ans ne puissent pas se marier. Une loi en vertu de laquelle l'autorisation du juge est obligatoire pour marier les Marocaines âgées entre 15 et 18 ans qui continuent à être mariées dans le cadre du mariage coutumier avec la simple Fatiha dans certaines zones du monde rural. Décidément, le Maroc a du mal à divorcer d'avec une tradition archaïque préjudiciable aux droits des filles à l'éducation et à l'épanouissement. ●

La performance du CMI

Le jeudi 25 novembre 2021 est à marquer d'une pierre blanche pour le Centre monétaire interbancaire (CMI). Ce jour-là, l'institution a dépassé pour la première fois de son histoire la barre symbolique de 100.000.000 transactions réalisées depuis le début de l'année 2021, via des cartes nationales et étrangères, à l'occasion d'achats auprès des commerçants, sites des facturiers et autres sites marchands affiliés au CMI. Encore un effort et l'adoption par la majorité de la population de la carte virtuelle comme moyen de paiement sera dans la poche... ●

Deux filiales du GCAM primées

Distinction pour huit projets accompagnés par le groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) via sa « Fondation ARDI » pour le microcrédit et sa filiale « l'association Ismaïlia ». Les trophées ont été remis lors du Prix national du Micro Entrepreneur (PNME) organisé à Fès le 19 novembre dernier. Sur les 31 candidats primés, 8 dont 5 femmes ont bénéficié du soutien et de l'accompagnement des filiales du groupe Crédit Agricole du Maroc, dédiées au microcrédit, dans les secteurs de l'aviculture, la cuniculture et des services (couture, électricité, librairie...).

Organisé par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS) en partenariat avec la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM), cet événement vise à encourager et promouvoir les bénéficiaires du microcrédit qui ont réussi à porter et développer des projets générateurs de revenus.

Dans ce cadre, les clients de la Fondation ARDI et de l'Association Ismaïlia ont remporté les Prix spécial CMS, Prix de la microentreprise jeune, Prix de la microentreprise féminine et Prix d'encouragement. Ces prix viennent récompenser les expériences réussies de ces micro-entrepre-



Tariq Sijilmassi, président du Crédit Agricole du Maroc.

neurs en matière de création de petites entreprises tout en saluant les efforts déployés par ARDI et Ismaïlia pour la promotion de l'entrepreneuriat, l'encouragement et l'appui aux micro-entreprises et l'accompagnement de proximité des porteurs de projets. ●

LE MARIAGE DES FILLES TOUJOURS EN PLEINE CROISSANCE





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (89)

Enfin, le bout du tunnel ?



Par Nouredine
Tallal

La circulation dans nos villes est devenue infernale... Et, tout comme Lhaj Miloud, vous en savez certainement quelque chose... Particulièrement pendant les heures dites « de pointe », c'est-à-dire à peu près toute la journée à Casablanca... Et pas que d'ailleurs, puisqu'il en va de même dans toutes nos grandes agglomérations du fait de l'extension du parc automobile qu'a connu le pays ces dernières années, avec le développement d'une classe (très) moyenne et le recours généralisé au crédit auto !

Oui, il fut un temps où la voiture était réservée à une élite financière, à défaut d'être intellectuelle, le commun des mortels utilisant, il va de soi, les transports... en commun lorsqu'ils existent ou les taxis en cas d'urgence absolue... Lorsque nos taxi-drivers daignent s'arrêter !

Lhaj Miloud n'ira, certes pas, jusqu'à regretter cette époque révolue où l'automobile était considéré comme un signe extérieur de richesse, mais il n'empêche que le fait de rester coincé dans des embouteillages interminables, de longues minutes durant n'est pas de nature à le mettre dans les meilleures dispositions... Surtout lorsque cela se produit quotidiennement et même deux fois par jour ! D'ailleurs, pour ne rien vous cacher, Lhaj Miloud avait pris depuis quelque temps la ferme résolution de ne plus prendre sa voiture qu'en cas de besoin impérieux, lui préférant une marche bienfaisante, et se conformant par la même occasion aux recommandations pressantes de son médecin traitant ! Résolution qu'il reporte, comme à son habitude, chaque jour au lendemain !

Nos élus estiment sans doute avoir trouvé la réponse idoine en construisant des ronds-points tous les cinq-cents mètres, ce qui, pensent-ils, les exonèrent de toute autre signalisation... Exit donc les feux rouges et place aux ronds-points de toutes tailles et à tous les croisements... Des ronds-points, donc, en veux-tu en voilà, sans que la circulation y gagne véritablement en fluidité... De véritables guêpiers où il faut s'aventurer à ses risques et périls... Où c'est chacun pour soi, au grand désespoir de quelque agent de la circulation complètement dépassé et qui essaie en vain d'affirmer son autorité à grands coups de sifflet pathétiques... Le royaume des mille royaumes est devenu celui des mille ronds-points... Qui, il faut le reconnaître, apportent parfois une touche d'esthétique et de verdure dans des environnements qui en manquent souvent cruellement... Lorsqu'ils sont bien entretenus, bien sûr ! Mais sans pour autant atteindre l'objectif visé... Celui de

réguler le flux incessant de véhicules qui viennent s'agglutiner les uns dans les autres dans un concert assourdissant de klaxons et en créant des embouteillages monstres...

Pourtant, la solution existe... Elle consiste à creuser des trémies ! D'ailleurs, un certain nombre ont déjà vu le jour dans des points particulièrement chauds de la capitale économique, au grand soulagement des automobilistes concernés... Certes, elles n'ont pas complètement réglé le problème, qui est souvent aggravé par l'incivisme de beaucoup d'automobilistes, mais elles ont contribué à améliorer grandement les choses... On reste malheureusement loin du compte et nombre de carrefours névralgiques attendent désespérément leur tour !

Alors pourquoi ne pas généraliser au plus tôt cette recette miracle en érigeant la construction de tunnels au rang de priorité absolue, que dis-je, en nouvelle cause nationale ? Oui, mais diront les grincheux, il faut beaucoup d'argent et surtout du temps, ce qui revient d'ailleurs au même, time étant money, isn't it ? Eh bien, Lhaj Miloud, euphorique pour l'occasion, vous répondra qu'en cherchant un peu, de l'argent on en trouvera... Il suffirait que le fisc hausse un peu le ton ! Quant au temps, ce n'est pas ce qui nous manque au vu de la maîtrise très approximative de ce concept par nos biens aimés concitoyens...

Et puisqu'on parle de temps, pourquoi ne pas capitaliser sur l'expérience de la trémie de Rabat ? Une trémie réalisée en 45 jours, qui dit mieux ? Les Chinois ont trouvé leurs maîtres ! L'ouvrage, dont les travaux ont été lancés le 8 octobre dernier, a nécessité une enveloppe budgétaire de 28 millions de dirhams, investissement on ne peut plus judicieux ! Il vient d'être inauguré en présence de quelques curieux et, étonnamment, en l'absence de représentants officiels... Qui semblent avoir le triomphe bien modeste ! En tout cas, il faut rendre un hommage appuyé à la Société Rabat Aménagement qui a réalisé cet exploit spectaculaire, pour le plus grand bonheur des usagers de l'axe routier situé au point d'intersection entre les avenues Hassan II et El Alaouyine.

Vite, penchons-nous sur cette expérience inédite pour en déterminer les facteurs de succès... Une prouesse qui fait, et c'est légitime, la fierté de nos amis Rbatis ! Lesquels réclament désormais des autorités locales, et comme on les comprend, la construction d'autres tunnels, en particulier aux points d'intersection les plus encombrés, notamment ceux de la gare routière d'Al Kamra et de la porte du Chellah... Amis Casablancais, la balle est dans votre camp ! Qu'attendez-vous pour communiquer à Mme la Maire de Casablanca la liste des trémies que vous jugez prioritaires... On se contentera d'une dizaine dans un premier temps ! ●

L'agrégation agricole revient au galop



Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts.

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Mohammed Sadiki, a lancé, le mardi 30 novembre 2021, un roadshow national sur l'agrégation agricole « nouvelle génération ». S'inscrivant dans le cadre de la déclinaison de la nouvelle stratégie de développement agricole « Génération Green 2020-2030 », accompagné par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), cette opération est destinée à sensibiliser et mobiliser les différents acteurs

et intervenants pour dynamiser le processus de mise en place des projets d'agrégation de nouvelle génération, une approche d'organisation professionnelle dans les différentes chaînes de valeur agricoles. Cette caravane, dimensionnée pour sillonner

l'ensemble des régions du pays, offre l'occasion de faire le point sur l'état des lieux et les acquis de l'agrégation agricole et de présenter les nouveaux arrêtés d'application de la loi 04-12 visant le renforcement partenariat entre les agrégateurs et les agrégés.

L'agrégation a l'avantage de lutte contre le morcellement des terres agricoles qui handicape le développement et la modernisation de l'agriculture nationale. Elle permet à l'agrégé (le fellah) d'être encadré par l'agrégateur (généralement un industriel dans

l'agro-alimentaire) qui lui garantit l'accès au marché et la valorisation de ses produits qu'il vend au juste prix. Mais il faut bien plus que des lois pour agir sur la mentalité des petits agriculteurs marocains et les convaincre des bénéfices de l'agrégation. ●

La location des réservoirs de la Samir tombe à l'eau

Le dossier de la Samir, en faillite, continue à faire du sur-place un an et demi après la décision du tribunal de commerce de Casablanca, rendue le 20 mai 2020, autorisant la location des réservoirs de la Samir à l'État. En effet, après que le gouvernement n'ait pas honoré



ses engagements d'exploiter les réservoirs de la Samir via l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM), le tribunal de Commerce a annulé, 23 novembre 2021, la décision d'autoriser au Syndicat de la raffinerie de signer un contrat de bail des réserves avec l'État marocain. Le gouvernement avait déposé une demande d'exploitation des réservoirs de la Samir pour faire face aux circonstances exceptionnelles imposées par la crise sanitaire, sécuriser l'approvisionnement énergétique du pays et maintenir les activités économiques et commerciales de l'entreprise conformément au jugement de liquidation de la société rendu le 21 mars 2016. Sauf que l'État n'était pas le seul à déposer sa demande auprès du tribunal mais également d'autres entreprises privées dont les candidatures ont été toutes rejetées. Mais l'État n'est jamais allé jusqu'au bout de son engagement. Par manque d'énergie ? ●



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (64)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates "Loufisse" voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates est transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. En septembre 1924, le Sultan Youssef, himself, visite les mines de Khouribga. Trois ans plus tard, en 1927, ce Sultan décède après 15 ans de règne. Il avait plusieurs fils. Les autorités françaises choisissent le plus jeune d'entre eux comme nouveau sultan à la place de ses frères aînés. Deux Algériens, fidèles à la Résidence générale française et conseillers de Moulay Youssef, ont joué un rôle fondamental dans la succession en faveur du sultan Mohamed Ben Youssef : le précepteur Mohamed Mammeri et le grand vizir El-Mokri. Le nouveau sultan va se révéler exactement à l'opposé de ce qu'attendaient les Français. Ils voulaient un sultan docile, ils trouvent en lui un nationaliste qui peu à peu s'impose comme chef de file de la lutte pour l'indépendance. Le précepteur Mohamed Mammeri, après avoir été formé à la medersa d'Alger, est recruté au Maroc comme enseignant des princes de la famille royale. Fin lettré, Mohamed Mammeri maîtrise parfaitement l'arabe et le français, mais il est également un connaisseur du droit musulman et français. A son arrivée au Maroc, il est nommé fonctionnaire par le consulat français, plus précisément directeur de l'école franco-musulmane de Rabat. Il sera par la suite nommé interprète-secrétaire par le Maréchal Lyautey et, à ce poste,

sert d'agent de liaison avec le Magasin (Ma5zen). Mohamed Mammeri progresse rapidement et entre au service du sultan Youssef. Il est officiellement nommé le 15 novembre 1915, et chargé dans un premier temps de l'enseignement du français aux princes puis en tant que chef de cabinet de la formation culturelle du sultan Youssef. Il apprendra également au jeune prince Mohamed ben Youssef la langue arabe, le français et l'enseignement religieux. En 1922, il est nommé chef de protocole. L'autre Algérien, le vizir El-Mokri, jouera un grand rôle dans la désignation de ce prince en tant que futur sultan Mohamed Ben Youssef. Le nouveau sultan en fait son secrétaire particulier en 1927 ; fonction qu'il occupera jusqu'à l'exil de ce dernier. En 1953, la France dépose le sultan Mohammed Ben Youssef et place à la tête du protectorat marocain Ben 3arafa. Ce dernier fait arrêter El Mokri, mais, face à l'impopularité de Ben 3arafa, les autorités françaises renoncent bientôt à maintenir ce dernier au pouvoir. En 1955, Gilbert Grandval, qui vient d'être nommé résident général au Maroc, décide de rencontrer le grand vizir Mohamed El Mokri. Ce dernier, juste libéré des geôles marocaines, s'envole pour la France où il rencontre, à Vichy, une station thermale à l'est de Naves dans l'Allier, Gilbert Grandval. El Mokri fait comprendre à Grandval que Ben 3arafa est prêt à partir face à l'agitation populaire qui s'étend à travers le protectorat marocain. La question du trône est posée. Les discussions permettent d'envisager le retour triomphal du roi Mohamed V le 16 novembre 1955. La même année, Mohammed El Mokri se retire de la vie politique. Il meurt deux ans plus tard, le 9 septembre 1957 à Rabat. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Le textile marocain tisse sa vision 2035



Véritable feuille de route pour le futur, la vision «Textile 2035» confectionnée par l'AMITH – Une vision, des convictions – a pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs du secteur autour d'objectifs communs : repositionner le textile marocain sur le marché international. Cette nouvelle vision s'articule autour de quatre leviers: l'agilité, l'innovation, la qualité et l'écoresponsabilité. A l'échelle nationale, l'industrie du textile qui comptait en 2019 quelque 1628 entreprises employant 189 000 personnes, a généré un chiffre d'affaires de 50,48 milliards de DH, dont 36,5 milliards à l'export. La tendance haussière des exportations, amorcée en 2010, a été freinée en 2020 par la pandémie de la Covid-19. De 36,5 mil-

liards de DH en 2019, la valeur de ces dernières a dégringolé à 29,8 milliards de DH. L'Espagne et la France restent les principaux donneurs d'ordres pour le textile marocain qui malgré le savoir-faire de ses opérateurs et la position géographique privilégiée du Royaume pâtit de la difficulté des conditions d'accès au marché européen qui sont plus favorables aux pays concurrents. Pour relever les défis qu'elle s'est fixée dans sa nouvelle stratégie, l'Amith exhorte ses membres à prendre le virage de l'économie circulaire, à travers la nouvelle vision DAYEM MOROCCO, la nouvelle vision du textile « made in Morocco » qui couvre les marchés local et international. Le textile national bien parti pour filer du bon coton après des décennies d'effilochage ? ●

Barid Al-Maghrib célèbre le 10ème anniversaire des Archives du Maroc



A l'occasion de la Journée Nationale des Archives, le groupe Barid Al-Maghrib (Poste Maroc) émet un timbre-poste en commémoration du 10ème anniversaire des Archives du Maroc. Archives du Maroc, institution créée officiellement en 2011, a pour missions principales la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine archivistique national ainsi que la promotion du domaine des archives par la recherche scientifique. L'émission spéciale du timbre-poste «10ème anniversaire des Archives du Maroc», en partenariat avec Archives du Maroc, vient enrichir la collection philatélique réalisée par Barid Al-Maghrib en commémoration de dates marquantes pour les établissements publics et institutions de l'État. Dans cette collection, figurent principalement, les émissions spéciales portant sur le

«50ème anniversaire de la création de la Cour Suprême» en 2007, les 50èmes anniversaires de Bank Al-Maghrib et de la Caisse de Dépôt et de Gestion en 2009, le «50ème anniversaire du Parlement» en 2013 et le « Centenaire de la Trésorerie Générale du Royaume et de la comptabilité publique» en 2017. ●

OMICRON : LES VOYAGES DE FIN D'ANNÉE COMPROMIS





Côté BASSE-COUR



OMICRON : LE MAROC SE BARRICADE



Dûment vaccinés et pris en otage

La suspension soudaine des vols à destination du Maroc pendant deux semaines pour se prémunir contre Omicron a provoqué une ruée monstre sur les billets retour. Ce rush a fait renchérir plus que de raison leurs prix, qui ont été multipliés par 5 voire plus pour certains trajets. Les Marocains se trouvant à l'étranger dans le cadre d'un séjour touristique, professionnel ou médical avant l'annonce de cette mauvaise nouvelle, n'avaient pas le choix. Embarquer dans un avion à tout prix pour rentrer au bercail avant lundi 29 nombre ou rester bloqués dans le pays d'accueil du moment. Ce qui signifie le début d'une grosse galère aux conséquences dramatiques identique à celle de 2020 (pénurie de moyens de subsistance pour se loger, se nourrir et se déplacer...). Bonjour la clochardisation ! D'ores et déjà, de nombreux compatriotes, désespérés, lancent des cris de détresse

depuis plusieurs pays comme la Turquie où ils ont passé leurs premières nuits à l'aéroport. Ils sont d'autant plus en colère et révoltés qu'ils sont pour la plupart dûment vaccinés, titulaires d'un pass vaccinal et ne représentant donc aucun danger. « Finalement à quoi ça sert d'être vacciné si on vous empêche de rentrer chez vous ? », s'interroge, amer, un touriste de Casablanca bloqué dans un pays européen. Un autre pointe du doigt la fièvre et l'inconséquence des autorités marocaines qui auraient dû permettre aux gens de rentrer chez eux sans stress ni précipitation, de telle sorte de leur faire éviter d'être pris en otage « dans les pays des autres ». Comme les autorités marocaines n'ont pas prévu dans l'immédiat de les rapatrier en affrétant des vols spéciaux comme l'a fait Israël avec ses concitoyens bloqués au Maroc, ils n'ont qu'à faire de l'auto-stop pour regagner leur terre natale ! ●

Gargote... Attention, danger !

Le pharmacien a été rassurant... Une semaine d'antibiotiques et ma gastro aiguë ne serait plus qu'un mauvais souvenir... Un vieil ami, ce pharmacien ! Toujours disponible et souriant et n'exigeant même pas d'ordonnances... Il faut dire que, comme tout Marocain qui se respecte, je ne passe presque jamais par la case médecin ! Du temps perdu, on est d'accord ? Bref, c'est à la suite d'une généreuse ration de friture, consommée dans un restaurant (très) populaire, que j'ai failli passer de la vie à trépas ! Un lieu pourtant très fréquenté, mais il faut dire que je n'y avais pas mis les pieds depuis une dizaine d'années. Alors, forcément, j'avais perdu l'habitude et mon organisme s'était fragilisé... Un modeste restaurant, tenu par Lhaj Thami, toujours bondé en dépit de son hygiène plus qu'approximative... Le prix y étant pour quelque chose, certainement... Il faut dire que les tarifs y sont imbattables ! Dans quel autre pays au monde pourriez-vous manger à satiété pour moins de 20 dirhams, l'équivalent d'un ou deux dollars ? Un bon « bocadillo » à la tangéroise ou un sandwich au poulet...ou quelque chose d'apparenté ? Pas de première fraîcheur, je vous le concède ! Nul besoin d'analyses microbiologiques... Il n'y a qu'à voir les têtes des cuisiniers et les blouses des serveurs ! Et je vous fais grâce de l'état des cuisines qui jouxtent par ailleurs des toilettes malodorantes où l'eau de javel ne s'invite qu'une fois par an ! D'ailleurs, je me suis toujours demandé par quel miracle il n'y a pas plus d'intoxications alimentaires dans notre beau pays ! On invoque souvent le manque d'effectifs des services chargés des contrôles... Vous trouvez l'argument convaincant ? En tout cas, de ma vie, je n'ai entendu parler d'un snack fermé pour raisons d'hygiène ! En off, on vous dira que pour des considéra-

tions sociales, on est obligé de composer... Nos agents proposés à cette tâche vitale seraient donc priés de faire preuve de souplesse... La paix sociale serait à ce prix ! Et puis, où nos agents en charge de la sécurité de nos concitoyens pourraient-ils casser la croûte autrement, au vu de leurs salaires de misère ! Il m'arrive fréquemment de croiser des estafettes de forces auxiliaires stationnées à quelques mètres d'une « melbana », et de braves « mkhazniyas » en train d'ingurgiter des sandwiches au maquereau, bien pimentés de « 7ror », ou de larges portions de « harcha » à la vache qui rit avec un verre de thé fumant ! De quoi se caler l'estomac avant d'aller à nouveau jouer à cache-cache avec les « ferrachas » ! Notre chance, c'est que nos concitoyens sont immunisés depuis leur plus jeune âge contre toutes formes de microbes et de bactéries... Encore une autre exception marocaine ! C'est surtout pour les touristes qui s'aventurent dans nos gargotes que je me fais du souci ! Des photos du couple Clinton, attablé dans un restaurant d'une Médina marocaine, ont circulé, il y a quelques semaines... J'en ai eu des frissons dans le dos ! D'ailleurs, plus j'y réfléchis plus je me dis que c'est grâce à nos prises de risques alimentaires que nous avons fini par développer avec le temps une immunité à toute épreuve... La voilà, l'explication à notre résistance étonnante à la covid-19 ! Quand les Occidentaux, fragilisés par la stérilisation de leur environnement et la pasteurisation de leurs aliments, tombent comme des mouches, le Marocain, pour sa part, fait mieux que résister... De quoi faire jeter l'éponge au plus virulent des coronavirus ! Le dernier en date, le dénommé Omicron, n'a qu'à bien se tenir... Il ne sait pas encore à qui il a affaire !

N. Tallal

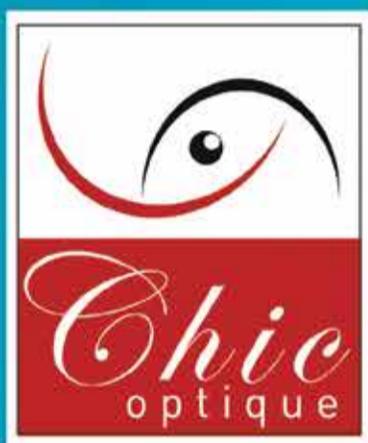
CIH Bank, des indicateurs au vert

Dans un contexte de reprise économique fragilisée par une crise sanitaire persistante, CIH Bank a fait preuve d'une certaine résilience marquée par un net rebond de sa rentabilité. Au 30 septembre, le groupe bancaire a engrangé plus de 400 millions de DH de bénéfice net, contre 44,7 millions à fin 2020 (les résultats de l'année dernière étant été impactés par l'imputation intégrale des 150 millions de DH du don au Fonds Covid-19 et la hausse du coût du risque). Le produit net bancaire (PNB) consolidé s'est chiffré, quant à lui, à 2,26 milliards de DH, en progression de 10,4% par rapport à fin septembre 2020, porté par le PNB social (1,85 milliard de DH, en amélioration de 10,6%). S'agissant des capitaux propres consolidés, ils ont atteint 5,63 milliards de DH. Sur base consolidée, le total bilan ressort pour sa part à 95,7 milliards de DH au terme du 3e trimestre 2021, soit une hausse de 6,8% par rapport à fin décembre 2020. Sur le plan commercial, les dépôts clientèle se sont élevés à 59,8 milliards de DH à fin septembre, en progression de 11,2% par rapport à fin 2020. Les crédits clientèle, eux, se sont établis à 69,7 milliards de DH, en augmentation de 10,7% par rapport à fin 2020. Le troisième trimestre a été marqué par la signature d'un nouveau partenariat entre CIH Bank et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), sous forme d'un prêt de 25 millions d'euros destiné au financement des investissements privés dans les technologies vertes. ●

OMICRON FAIT PEUR AUX AUTORITES MAROCAINES...

T'ES SÛR QUE LE PAYS EST ÉTANC ET QUE OMICRON NE VA PAS S'INFILTRER ?





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma



Le Maigret DU CANARD



Défiant la vaccination, le Covid mutant n'a pas dit son dernier mot

Omicron fait propager la peur...

Comme en mars 2019, au début de l'apparition du premier cas du coronavirus au Maroc, les autorités ont préféré anticiper et fermer les frontières nationales aux voyageurs étrangers pour se protéger contre le nouveau variant Omicron, jugé « préoccupant » par l'OMS. Est-ce la bonne stratégie pour un pays économiquement fragile ?

Ahmed Zoubair

On croyait que dans sa lutte contre le Covid, le Maroc a tourné définitivement le dos aux suspensions des liaisons aériennes - désastreuses à plus d'un titre - avec le reste du monde, à la faveur du renforcement des contrôles aux frontières par l'annonce à la mi-novembre de la mise en place d'un « double contrôle, par caméras thermiques et thermomètres électroniques, ainsi que par tests antigéniques ». Eh bien, non! C'était visiblement juste un bel effet d'annonce.

En témoigne l'annonce, vendredi 26 novembre, de l'annulation des vols entre le Maroc et la France jusqu'à nouvel ordre, en raison du rebond épidémique dans ce pays européen, suivie deux jours plus tard de la suspension pour deux semaines, par principe de précaution, de tous les vols directs en direction du Royaume ! En cause, le variant Omicron identifié en Afrique du Sud, séquencé ensuite en Israël et en Asie, mais aussi en Europe. Du coup, c'est l'alerte mondiale sur fond d'agitation. Pour se protéger contre ce nouveau virus classé « préoccupant » par l'OMS et éviter des scénarios-catastrophes, de nombreux pays, saisis d'inquiétude, voire de panique, ont décidé de fermer leurs frontières aux ressortissants du pays de Mandela et aux États de l'Afrique australe, en attendant de cerner son mode opératoire, le degré de sa virulence, son potentiel réel de propagation et les symptômes qu'il génère.

Annoncée la veille, dimanche 28 novembre, pour une entrée en vigueur le lendemain à minuit, la décision marocaine, qui porte l'estocade finale au tourisme national à un moment où il espérait une sortie du tunnel, est porteuse d'une foultitude de désagréments pour de nombreux citoyens qui ont programmé à l'étranger des rendez-vous médicaux ou des stages de formation. Sans oublier le calvaire occasionné dans l'immédiat pour les Marocains qui se retrouvent sous d'autres cieux au moment de cette annonce brutale. Le même scénario douloureux du blocage des Marocains qui étaient en voyage à l'étranger lorsque les autorités décidèrent sans crier gare de fermer le 14 mars 2020 les frontières nationales et de suspendre tous les vols internationaux pour contenir

la propagation du coronavirus risque donc de se produire. Sans préavis, l'annonce avait pris au dépourvu les Marocains en voyage à l'étranger qui n'ont pas été autorisés à regagner leur pays faute d'affrètements de vols spéciaux par le gouvernement Al Othmani alors que les touristes bloqués à l'époque au Maroc ont été exfiltrés par leurs pays respectifs. « Dès que la décision d'ouvrir les frontières sera prise, ils rentreront », avait déclaré le 7 mai 2020 le chef du gouvernement, Saadeddine El Othmani, dans une interview à la première chaîne, en guise de réponse aux diverses interpellations, pétitions et autres campagnes sur les réseaux sociaux de ces séquestrés malgré eux qui ont vécu pour la plupart des situations dramatiques pendant plusieurs mois (expiration du visa, assèchement des ressources financières...). Au point que certains en ont été réduits à dormir dans la rue et à faire la manche pour manger. En proie à un immense désarroi, ils sont soudainement passés de statut de touristes enchantés à celui de clandestins désargentés !

Sentiment de déjà vu

Près de deux ans plus tard, la même tragédie est bien partie pour se reproduire si les pouvoirs publics marocains ne sonnent pas la mobilisation pour rapatrier leurs ressortissants bloqués à l'étranger. Si le Maroc avait anticipé en mars 2020 en fermant ses frontières aériennes, maritimes et terrestres c'était pour éviter un effondrement éventuel de son système de santé, défaillant, sous la pression des hospitalisations des cas graves. Avec moins de 2.000 lits de réanimation et quelque 12.000 médecins opérant dans le public pour une population de 36,5 millions d'habitants, les autorités, qui ont décrété en même temps un confinement national de près de 5 mois, avaient peur d'une hécatombe qui finalement n'a pas eu lieu. Et voilà que l'histoire se répète alors que la connaissance et le traitement du virus ont depuis beaucoup évolué. On sait aujourd'hui soigner le Covid plus efficacement qu'au début de son apparition et, last but not least, plusieurs vaccins qui ont été mis au point sont censés fortifier le système immunitaire des populations dont certaines en sont aujourd'hui à la quatrième dose. Finalement, la vaccination massive des



humains, contrairement aux affirmations des laboratoires, semble inopérante face au coronavirus et ses différentes versions. Bien malin celui qui peut, face à la résilience phénoménale du virus et sa mutation permanente, prédire le nombre de doses qu'il va falloir se faire injecter, avec tout ce que ces vaccinations itératives impliquent, entre effets secondaires et contradictions des scientifiques, comme risques réels pour la santé humaine. Face au nouveau variant qui a poussé de nombreux gens à se barricader, un troublant sentiment de déjà-vu et vécu s'empare de tout le monde. Un parfum de remake se dégage de ces mesures

de fermeture de frontières prises par de nombreux pays. Les fêtes de fin d'année étant certainement compromises, l'année 2022 s'annonce sous de bien troublants auspices. Maître des horloges, bousculant sans cesse les décideurs publics, le Covid et ses différents variants imprévisibles mènent la planète... à la catastrophe ou, pour les moins pessimistes, à un nouveau monde plein d'incertitudes qui dysfonctionne au rythme du coronavirus. Avec son lot de restrictions périodiques, de confinements réguliers, d'obligations vaccinales à l'infini et ses lourdes conséquences économiques, sociales et sanitaires... ●

L'Afrique, nouveau continent émetteur du Covid ?

Omicron a été classé VOC (Variant of Concern) par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cela signifie que les mutations détectées provoqueraient plus de contagions, une virulence accrue ou encore une « diminution de l'efficacité des mesures de santé publique », comme le vaccin. Mais tous ces aspects font toujours l'objet d'analyses approfondies et « il n'y a actuellement aucune information suggérant que les symptômes associés à Omicron sont différents de ceux d'autres variants », indique l'OMS. Or, ce nouveau virus n'est pas vraiment une surprise pour le patron de l'OMS et de nombreux experts qui pointent, à l'unisson, du doigt l'absence d'une stratégie sanitaire mondiale et la mainmise des pays riches sur les vaccins. Faiblement vaccinée, l'Afrique est le grand perdant de la lutte contre le Covid. D'ailleurs, en Afrique du Sud, foyer émetteur d'Omicron, seuls 25% de la population disposent d'un schéma vaccinal complet. ●



Le Maigret DU CANARD



La présidente de Maroclear proche de la sortie

La femme qui ne compte pas...

Les jours de Fathia Bennis à la tête de Maroclear, qu'elle dirige depuis 2005, sont comptés. Sa générosité excessive avec l'argent public, pointée dans un rapport accablant, semble à l'origine de sa disgrâce...

Le sort de Fathia Bennis a-t-il été scellé? Depuis quelques jours, les couloirs de Bank Al Maghrib bruissent de rumeurs sur l'imminence de son limogeage de son poste de président-directeur général de Maroclear. La raison? Un rapport tout frais, tout vrai supervisé par la banque d'Etat sur sa gestion financière de l'établissement tricotée aux abus de biens sociaux, aux dépenses somptuaires et aux indemnités de déplacement faramineuses. C'est que Fathia Bennis, qui s'est faite discrète ces dernières années après avoir longtemps couru derrière les sunlights, a quelques péchés mignons: elle adore offrir des cadeaux onéreux aux copains et aux coquins, s'offrir des voyages à l'étranger aux frais de la princesse, jouer les dames du monde dans les soirées mondaines et mener grand train en soignant constamment son paraître. Ses diverses actions et prétentions demandent évidemment du fousse, beaucoup de fousse... C'est plus fort qu'elle, la patronne de Maroclear a du mal à résister à une

folle envie qui la tenaille constamment: être généreuse avec les deniers publics, l'argent des autres. Et ce n'est pas la première fois qu'elle se fait prendre le doigt bien enfoncé dans le pot de confiture. Mais elle n'a jamais été inquiétée pour ça. Des brouilles. Peanuts. Sauvée par les protections dont elle se prévalait en privé. Au lieu de mettre un bémol à ses dérives, elle a continué sur sa lancée. La Fathia était tellement aveuglée par l'impunité qu'elle n'a pas vu que les vents ont tourné et que le Maroc a changé. Les parapluies qui la protégeaient ont sauté. Visiblement, elle n'est plus dans les bonnes grâces de l'establishment... Il faut dire aussi que Fathia Bennis a fini par prendre le pli en bénéficiant d'une longévité exceptionnelle. C'est en 2005-une éternité- qu'elle a été bombardée à la tête de Maroclear grâce à la bienveillance d'un certain Fathallah Oualalou alors grand argentier du Royaume (1998-2007). Nous sommes en 2021, que d'eau a coulé sous les ponts de Bouregreg et de Tensift, que de ministres et de ministres des finances consommés,



Fathia Bennis.

de gouvernements renvoyés et lalla Fathia, elle, est toujours là. Indéboulonnable. Traverser toutes ces années sans qu'elle soit invitée à passer la main est un exploit en soi - le seul dont elle peut s'enorgueillir selon des méchantes langues - alors qu'elle a dépassé largement l'âge de la retraite.

Planque

On en arrive alors à considérer une entreprise publique comme son propre business et à confondre allègrement sa poche et les caisses de la boîte. Ce n'est pas cool d'avoir oublié la belle Fathia à Maroclear, un machin qui ressemble à une belle planque comme le Maroc sait en produire. Pour un connaisseur des arcanes financiers et boursiers, Maroclear ne méritait nullement d'être une société anonyme avec budget, conseil d'administration et encore moins un siège imposant et

clinquant que Lalla Fathia qui voit grand a fait construire sur la route d'El Jadida. « Le travail de depositaire central dévolu à Maroclear peut être effectué par une équipe restreinte et un serveur informatique », assure notre interlocuteur. En effet, Maroclear s'occupe essentiellement de la codification et la conservation des valeurs mobilières ainsi que de la gestion des comptes courants de ces valeurs ouverts au nom de ses affiliés. Forte en réseautage, Fathia Bennis est une femme très modeste. Elle se voyait il y a quelques années, histoire de montrer que le Maroc n'a pas peur de nommer des femmes dans des postes prestigieux et stratégiques, à la place de Abdelatif Jouahri à la tête de Bank Al Maghrib ou ambassadrice du Royaume à Paris. Elle a par contre une peur bleue du temps qui passe et laisse des traces. Non pas dans les âmes mais sur les visages. Vivement des visages nouveaux! ●

**SUSPENSION DES VOLS AÉRIENS
LE COUP DE GRÂCE POUR LE TOURISME**

**IL N'Y A PLUS
D'AVIONS...**

**C'EST LE TEMPS
DES VAUTOURS...**





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Le Positionnement international du Maroc, une évolution contrastée

Pour suivre l'évolution du positionnement international du Maroc, nous disposons depuis quelques années d'une référence incontournable sous forme d'un tableau de bord. Il s'agit d'un rapport annuel de l'IRES dont la neuvième édition vient d'être publiée (cf. ires.ma). Les sujets étudiés, fait rarissime, englobent pratiquement tous les domaines auxquels on pourrait penser : politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Les indicateurs retenus sont regroupés autour de dix « domaines de veille prospective » : la souveraineté alimentaire et énergétique, l'intégrité territoriale, les besoins essentiels et les aspirations populaires, la gouvernance et l'Etat du care, le changement climatique, la transformation structurelle de l'économie, la mobilité interne et l'accueil des migrants, le développement territorial, la société de la connaissance et de l'innovation, le lien social et la confiance.

On le devine, le travail déployé pour collecter l'information, la classer, l'analyser n'est pas un simple exercice. Il faut pour cela une « machine bien rodée » et une méthodologie bien élaborée. Les informations relatives aux différents indicateurs, quand elles ne sont pas produites par l'IRES, ont été recueillies à partir de sources variées, à savoir : les organismes nationaux tels que le Haut-Commissariat au Plan, les départements ministériels, l'Office des Changes... ou les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD, l'OMS, la FAO, le CEPPI (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations). Et les rédacteurs du rapport de préciser pour lever toute équivoque « Certains de ces indicateurs ont des limites qui ont été révélées par plusieurs études. Ils ne reflètent pas, selon l'IRES, les avancées enregistrées par le Royaume du Maroc. Leur intégration dans le présent tableau de bord stratégique est motivée par le seul fait que ces indicateurs sont pris en considération par les organismes internationaux pour apprécier la situation du Maroc. »

Le lecteur pressé aura à sa disposition, au début du rapport, un tableau récapitulatif précisant les domaines dans lesquels le Maroc avance, ceux dans lesquels il recule et enfin ceux où il stagne. On considère que globalement, pour utiliser un langage propre au domaine du sport, nous sommes en face d'un jeu égal : le pays avance d'un côté et stagne ou recule d'un autre côté. Mais comme celui qui ne progresse pas recule, on peut dire que sur l'ensemble des indicateurs

passés au crible par l'IRES, le pays enregistre un progrès dans la moitié et marque le pas dans l'autre moitié. De même, qui dit avancer, ne veut pas dire forcément qu'on ait atteint une position confortable. Cela ressort clairement du tableau récapitulatif en faisant croiser les couleurs et les flèches. Le rapport distingue trois positions : favorable, non favorable et intermédiaire.

La position dominante, comme on pouvait s'y attendre, est cette dernière. On apprend énormément des choses en procédant à une simple lecture de ce tableau. Exemples ? Pour la disponibilité des ressources en eau et la situation des finances publiques, non seulement, le Maroc est dans une position défavorable, mais aussi elle s'aggrave. Pour ce qui est de la solidarité traditionnelle, bien qu'elle recule, demeure toujours à un niveau élevé. Autre exemple qui concerne le capital naturel : le Maroc est dans une position intermédiaire avec une évolution négative. On peut aussi saisir la différence entre notre dépendance alimentaire et notre dépendance énergétique : alors que la première ne fait que s'aggraver, n'en déplaise à ceux qui font l'apologie du PMV, la seconde, en revanche, connaît une certaine atténuation grâce notamment au plan des énergies renouvelables.

Par ailleurs, les dix domaines de veille prospective (DVS) peuvent être lus indépendamment les uns des autres. Ce qui donne plus de souplesse au lecteur intéressé par tel ou tel aspect précis du rapport. Aussi, la présentation de chaque indicateur est précédée d'un bref commentaire pour faciliter sa compréhension et son interprétation. Et pour aider le lecteur non familier avec la terminologie utilisée, un glossaire est mis à sa disposition en annexe du document.

Ces rappels méthodologiques étant faits, passons à présent à la lecture du rapport sans avoir la prétention de l'exhaustivité pour une raison simple : la variété et la multiplication des problématiques traitées. On retiendra trois exemples qui reflètent les trois positions dominantes.

Le premier exemple concerne la richesse globale par habitant. En amélioration depuis 2000, le classement du Maroc en matière de richesse globale par habitant a enregistré un recul de 8 places entre 2010 et 2014 en passant d'une position intermédiaire à une position défavorable (dégringolant de la 87ème place à la 95ème).

Outre la croissance économique qui s'est rétractée sur cette période, ce recul aurait pu être évité si le capital humain avait été suffisamment développé et si l'exploitation des ressources naturelles était optimisée. Le positionnement du Royaume au titre de cet indicateur pourrait être amélioré si, à l'avenir, le Maroc parvenait à adopter en termes de politiques publiques une approche fondée sur la valorisation du capital immatériel.

Le deuxième exemple concerne la sécurité globale, plus précisément l'Indice "World's safest countries" (les pays les plus sûrs). Le Maroc y figure dans le top 30 des nations les plus sûres dans le monde et il est considéré, en 2021, le pays africain le plus sûr. Son positionnement au titre de cet indice s'est nettement amélioré, entre 2019 et 2021, (passant respectivement de la 45ème à la 24ème place) grâce notamment à sa bonne gestion de la crise sanitaire, composante ayant un poids important dans l'édition 2021 de ce classement, est-il précisé dans le document.

Le troisième et dernier exemple porte sur la démocratie. Grâce à l'adoption de la constitution de 2011, le Maroc est passé d'une situation défavorable à une situation intermédiaire en se positionnant à la troisième place dans la zone MENA. Toutefois, sur le plan des libertés publiques et des libertés de l'information, le pays n'enregistre qu'un progrès timide, sachant que les données portent sur la période antérieure à 2016. Comment les choses ont-elles évolué depuis ? En attendant la réponse dans les prochaines éditions, il est fort à craindre que nous ayons de désagréables surprises ! S'il y a un enseignement général à tirer de ce travail, c'est bien le suivant : le Maroc a encore du pain sur la planche et les Marocains, en premier lieu ceux qui sont aux commandes, doivent se retrousser sérieusement les manches pour se mettre au travail et s'attaquer aux multiples défis identifiés par le rapport. Avec clarté et sans langue de bois. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

LA DÉTENTION PRÉVENTIVE BAT TOUJOURS DES RECORDS ET CONTRIBUE À LA SURPOPULATION CARCÉRALE

NOUS SOMMES TOUS DES VICTIMES DE LA DÉTENTION PROVISOIRE QUI DURE...





Bec et ANGLE



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé

Omicron ne passera pas !

Une équipe du Canard a rencontré le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb alors qu'il était en train de mettre la dernière main à l'opération verrouillage du Royaume pour se protéger contre Omicron...

Un nouveau variant du nom d'Omicron, potentiellement plus contagieux, vient de surgir en amorçant sa propagation dans le monde... C'est le retour à la case départ ?

Malheureusement oui. Visiblement, l'humanité n'est pas sortie de l'auberge du coronavirus qui semble avoir de beaux jours devant lui.

Est-ce pour protéger le Maroc que vous avez anticipé en recommandant, via votre comité scientifique et technique, de suspendre les liaisons avec la France et plus tard avec tous les pays de la planète terre y compris l'île de Wak Wak ?

Nous n'avons fait qu'emboîter le pas à Israël qui est le premier pays à avoir fermé ses portes aux étrangers pour se protéger contre ce nouveau variant. Vous l'aurez compris, la France, qui est en train de prendre la cinquième vague en pleine figure, n'est plus un modèle pour le Royaume.

N'existe-il pas un autre moyen moins

radical et surtout beaucoup moins coûteux pour le tourisme pour se protéger ?

Certes, il y a les tests antigéniques que j'ai fait installer il y a quelques semaines aux frontières nationales. Mais ce dispositif nécessite beaucoup de travail sur le terrain et a vite tourné au casse-tête pour moi et le ministère de la Santé. Le plus simple est de fermer le pays à double, voire à triple tour. C'est la solution que j'affectionne le plus car elle me permet d'être tranquille et de ne pas avoir pour une raison ou une autre à être tenu responsable en cas d'introduction du virus au Maroc...

Personne ne passe plutôt que de vérifier par le filtre sanitaire qui sont les individus sains pouvant entrer au pays ?

Absolument. J'agis de la même manière comme si un chauffard risquait de rouler dangereusement sur une voie de circulation. Je préfère fermer toute la route à

la circulation plutôt que d'œuvrer pour la neutraliser.

C'est la stratégie mortelle de la peur par anticipation et son accompagnement de mesures de suspension des vols avec l'étranger qui sont le seul moyen efficace pour nous protéger contre ce nouveau variant, nous faire éviter une saturation des services de réanimation et par conséquent garder mon poste de ministre que j'ai perdu avant de le retrouver. Merci Nabila Rmili.

Mais ces suspensions de vols à répétition font plus de victimes dans le tissu économique notamment dans le tourisme que parmi la population...

Les victimes économiques ou touristiques, ce n'est pas mon problème. Mon travail c'est de mieux gérer les flux des malades dans les hôpitaux et de sauvegarder les acquis sanitaires du pays. Le reste n'est que méfaits secondaires et dégâts multicollatéraux ...



L'approche la plus cohérente serait d'agir par ciblage en protégeant les populations vulnérables qui sont les principaux « clients » des structures de la réanimation. Ce qui permettrait d'éviter la saturation de ces dernières tout en n'ayant pas à recourir aux diverses mesures restrictives comme la suspension des vols et des déplacements des personnes...

Je ne vois pas les choses de cette façon. Pour moi, rien de mieux que la fermeture du territoire national pour ne pas laisser une seule petite brèche au nouvel ennemi mondial qu'est Omicron.

Dans l'intervalle, les pays développés surveillent l'évolution de Omicron via leurs laboratoires et communauté scientifique tandis que moi je surveille les frontières du pays. A chacun son travail. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Bon Musulman cherche sa moitié (17)

A quand le mariage ?

Abdelaziz est ravi. Leila ne veut pas entendre parler de dot. Ni de cérémonie de fête de mariage dispendieuse... Il avait donc bien tort de s'inquiéter. Elle lui a même proposé d'organiser une cérémonie commune où ne seraient conviés que les proches et quelques amis intimes des mariés. Autant d'économies de faites ! Par contre, son rêve, c'était de passer leur lune de miel au pays des Pharaons... Un pays qui l'avait toujours fascinée ! En espérant qu'un nouveau variant du Covid-19 ne vienne pas encore jouer les trouble-fêtes !

- A quoi penses-tu ?

- Abdelaziz s'arrache à ses réflexions et fixe sa sœur, l'air interrogatif... Tu disais quelque chose ?

- Oui, je voulais savoir ce qui te trotte

dans la tête, mais je crois savoir... Tu penses à ta future, n'est-ce pas ? Tu ne crois pas qu'il serait temps de passer aux choses sérieuses ? Les gens commencent à jaser, tu sais ?

- Les gens, quels gens ? Si tu savais comme je m'en moque ! Nous ne faisons rien de mal, et nous n'avons pas à nous cacher... D'ailleurs, le monde a bien changé et il n'y a que les aigris et les jaloux pour jaser du matin au soir en critiquant tous ceux qui ne pensent pas comme eux ou se comportent différemment !

- C'est surtout toi qui as changé... Depuis que tu fréquentes Laila, tu es devenu beaucoup plus...

- Plus quoi ?

- Disons moins... Moins colérique... Moins intransigeant... Plus équilibré, quoi !

- Merci, donc avant, j'étais déséquilibré ? Je plaisante et d'ailleurs, tu as bien raison... C'est vrai, Laila me fait beaucoup de bien... (Et mon psy aussi, se dit Abdelaziz, in petto)... Elle a un côté apaisant, alliant grâce et intelligence.

- hahaha ! Ah, amour, quand tu nous tiens ! « Ezzine ou erzzna », n'est-ce pas ? Mais tu as raison, c'est une personne tout à fait charmante et très bien éduquée... Je me suis permis de prendre quelques informations sur elle.

- Ah bon ! Qu'est-ce que tu entends par là ? Ne me dis pas que tu as mené ta petite enquête ! Il ne manquerait plus que ça !

- Je me serais gênée, tiens ! Le bonheur de mon petit frère adoré compte plus que tout pour moi... Il se trouve simplement que nous avons quelques amies

communes... Le monde est petit, n'est-ce pas ? Et elles en parlent toutes en bien. Tu ne pouvais pas trouver mieux, vraiment... « Bent enness », à tous égards ! Et sa famille jouit aussi d'une excellente réputation. Il ne te reste plus qu'à faire ta demande officielle en mariage ... Et dans la foulée, fixer la date du mariage ! Il vaut mieux s'y prendre relativement tôt pour éviter les surprises de dernière minute... Tu sais que « loulida » rêve d'une cérémonie princière qui en mettra plein la vue à tout le voisinage !

- En fait de cérémonie de mariage, il ne faut pas avoir la folie des grandeurs... Laila est contre les dépenses excessives et le m'as-tu vu ! D'ailleurs, je te propose d'en discuter directement avec elle... Elle est très convaincante... Et je suis sûr que vous trouverez un terrain d'entente ! ●

N. Tallal



Le MIGRATEUR



Émirats arabes unis : réforme juridique radicale

Une vaste refonte du code pénal des Émirats arabes unis entrerait en vigueur en janvier dans le cadre de ce que ce riche pays du Golfe appelle la réforme juridique la plus importante de son histoire.

L'agence de presse nationale WAM a indiqué que le gouvernement allait modifier 40 lois cette année. Elle n'a toutefois pas précisé lesquels de ces changements - qui concernent les sociétés commerciales, la sécurité en ligne, le commerce, les droits d'auteur, la résidence, les stupéfiants et les questions sociales - étaient nouveaux et lesquels avaient déjà été annoncés. Un changement qui semble nouveau est la ratification d'une loi fédérale sur la criminalité et la répression, en vigueur à partir du 2 janvier 2022, conçue pour mieux protéger les femmes, le personnel domestique et la sécurité publique.

Les Émirats arabes unis souhaitent réformer leur système juridique afin de conserver un avantage concurrentiel à mesure que l'Arabie saoudite, voisine conservatrice du Golfe, s'ouvre aux investissements et aux compétences étrangères.

Les principales modifications apportées jusqu'à présent comprennent la dépenalisation des relations sexuelles avant le mariage et de la consommation d'alcool, ainsi que l'annulation, en novembre 2020, des dispositions prévoyant l'indulgence en cas de « crimes d'honneur ».

La déclaration de samedi apporte la clarté qui manquait auparavant au statut des relations sexuelles avant le mariage et des enfants qui en sont issus, en précisant que les parents ne doivent pas nécessairement être mariés.

« Tout couple qui conçoit un enfant hors mariage devra se marier ou reconnaître seul ou conjointement l'enfant et fournir des papiers d'identité et des documents de voyage conformément aux lois du pays dont l'un ou l'autre est ressortissant », indique la déclaration.

Si les parents ne reconnaissent pas l'enfant et ne s'en occupent pas, ils s'exposent à une peine de deux ans de prison.

Les Émirats arabes unis ont récemment introduit des visas à plus long terme afin d'attirer et de retenir les talents et d'encourager les entreprises à s'installer au pays.

L'émirat d'Abu Dhabi a introduit ce mois-ci sa propre réforme - un nouveau droit de la famille laïc - visant à se rendre plus attractif pour



Des femmes passent devant Borj Khalifa à Dubaï, le 11 juin 2021. REUTERS/Christopher Pike.

les expatriés. A noter que l'annonce de la réforme concernant le volet pénal coïncide avec l'élection controversée du général émirati Ahmed Nasser Al-Raisi, visé par plusieurs plaintes pour « torture » en France et en Turquie, jeudi 25 novembre à Istanbul, président de l'organisation internationale de police criminelle Interpol basée à Lyon. Les Émirats sont dénoncés pour avoir financé grassement l'organisation et porté atteinte à légitimité d'Interpol.

Les Émirats arabes unis ont fait un don de 50 millions d'euros à Interpol en 2017 - une somme presque équivalente aux contributions statutaires des 195 pays membres de l'organisation, qui s'élevaient à 60 millions d'euros en 2020.

La fonction de président est essentiellement honorifique, le vrai boss de l'organisation étant son Secrétaire général.

Ahmed Nasser Al-Raisi, qui faisait face à une candidate tchèque, n'a pas été élu lors des deux premiers tours de scrutin qui nécessitaient une majorité des deux tiers. Il l'a été au troisième - où une majorité simple suffit - avec 69 % des voix.

« M. Ahmed Nasser Al-Raisi (...) a été élu au poste de président », a simplement indiqué Interpol sur Twitter. ●

Les Antilles françaises en mode dérive

Face à une flambée de violence sans précédent dans certaines zones des Antilles françaises (Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer), le ministre français des Sébastien Lecornu Outre-mer a organisé dimanche des réunions de crise dans les îles des Caraïbes, a déclaré un responsable, le gouvernement cherchant à désamorcer les tensions après plus d'une semaine de troubles liés à la gestion de la pandémie COVID-19 dans ces îles. Le ministre s'est d'abord rendu en Guadeloupe puis en Martinique, après « un retour notable au calme » dans la nuit de samedi au dimanche, a indiqué son entourage.

« Je ne pense pas que nous reviendrons à Paris en ayant nécessairement résolu toute la crise, mais si nous prenons les choses petit à petit et méthodiquement, cela permettra de calmer les choses et d'ouvrir un dialogue constructif avec tous les acteurs », a déclaré un responsable proche de Sébastien Lecornu avant l'arrivée de la délégation en Guadeloupe plus tard dans la journée de dimanche.

Un projet de vaccination obligatoire pour les personnels de santé a alimenté le sentiment de la population noire majoritaire de Guadeloupe (où 1 habitant sur 3 n'a pas accès à l'eau potable) et de Martinique d'être exclue et marginalisée de la métropole, alors que la même mesure avait déjà été introduite en métropole.

Cette question a déclenché des protestations et ravivé des griefs de longue date concernant le niveau de vie et les relations avec Paris.



Blocage du rond-point de Perrin par les grévistes l'UGTG aux Abymes, le 17 novembre 2021, en Guadeloupe. CARLA BERNHARDT / AFP.

Les manifestants ont insisté sur le fait qu'ils devraient être autorisés à faire leurs propres choix en matière de traitement médical.

Vendredi, le gouvernement a reporté l'obligation de vaccination du personnel de santé du secteur public sur les deux îles, mais les responsables locaux ont exigé davantage de dialogue avec le gouvernement central.

En Guadeloupe, où les manifestations ont débuté il y a une dizaine de jours, la gestion des crises sanitaires par le gouvernement français suscite une méfiance historique, après que de nombreuses personnes ont été systématiquement exposées aux pesticides toxiques utilisés dans les plantations de bananes dans les années 1970. Cependant, les syndicats martiniquais ont signé samedi un accord avec les responsables locaux et l'État afin d'entamer des discussions sur des questions clés telles que la santé, les prix de l'énergie, la jeunesse et les transports.

Les couvre-feux ont contribué à rétablir un certain calme ces derniers jours après les violences qui ont vu des magasins pillés et des policiers blessés par balles.

Lecornu avait déclaré samedi que le gouvernement était prêt à discuter de l'autonomie des îles. Une première qui a indigné les ténors des partis de droite.

« Ce n'est pas un gros mot dans la République. La Polynésie (française) est aujourd'hui autonome avec ses propres lois, donc le ministre est prêt à ouvrir le débat », a déclaré Lecornu. ●

L'Algérie sucre les subventions à 1/3 de la population

Confronté une crise économique et sociale sans précédent, l'Algérie se dirige vers des programmes d'austérité plus douloureux notamment la suppression de l'aide à 1/3 de la population considérée comme aisée. Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune a en effet affirmé, vendredi 26 novembre, que la révision de l'aide sociale passera par un débat national élargi, assurant que la levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des « revenus très élevés ». « La révision de l'aide sociale doit passer par un débat national », a déclaré Tebboune lors de sa rencontre périodique avec des médias nationaux diffusée sur plusieurs chaînes télévisées et radio-phoniques nationales. Et d'ajouter : « les mécanismes de cette révision

ne sont pas encore arrêtés, ni encore ses modalités, ses objectifs et les concernés ». Cette mesure qui est passée le 17 novembre au parlement comme une lettre à la poste ne fait pas l'unanimité surtout chez la classe moyenne, laquelle est difficile à distinguer des autres classes du fait du manque d'un registre numérisé et fiable qui inventorie les catégories sociales et professionnelles en Algérie. « Dans le contexte difficile que traverse aujourd'hui le pays, que ce soit au plan politique, économique, financier et social, je pense que ce n'est pas le moment d'aller vers ce genre de décision tant que nous n'avons pas assaini au préalable la situation dans le pays. » a déclaré Dr Lyes Merabet, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) à un média algérien. ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416





Can'Art et CULTURE



« Plaidoyer pour les Arabes », nouvel ouvrage de Fouad Laroui

L'écrivain marocain Fouad Laroui vivant aux Pays-Bas vient de publier un ouvrage de 304 pages avec le style incisif et l'humour corrosif habituels. Il s'agit d'un essai écrit « parce qu'il y a de quoi être excédé quand on est pris entre deux feux, tous les jours, depuis des décennies : d'un côté le racisme, l'ignorance et ceux qui confondent 'Arabe' et 'islamiste' ; de l'autre, certains Arabes, qui leur facilitent la tâche, par leur esprit borné ou leur fanatisme religieux », peut-on lire dans l'avant-propos de cet opus paru chez Mialet-Barrault Editeurs.

Selon Laroui, « la partie n'est pas simple et les coups pleuvent des deux côtés, pour celui qui est pris, à son corps défendant, dans les feux croisés ». Le timing choisi pour sortir ce livre (en librairie depuis le 5 mai 2021) n'est pas fortuit. Le professeur universitaire à la Faculté des Sciences humaines à l'Université d'Amsterdam, explique que c'est « parce qu'il y a un mouvement, plutôt un frémissement, en Europe – en particulier en France et en Espagne – en faveur de la prise en compte des Arabes et de leur langue dans

l'enseignement ». Mais cette parution ne passe pas colle une lettre à la poste. Loin s'en faut si l'on croit l'écrivain prolifique qui relève qu'il est « inutile d'ajouter que ce genre d'initiatives est combattu avec vigueur par tous ceux pour qui 'ces gens-là, monsieur', n'ont rien à voir avec nous, ils ne sont pas 'de notre monde', littéralement ».

Et de poursuivre que son « Plaidoyer pour les Arabes » vise trois objectifs : « dénoncer le rejet et la détestation auxquels ils sont en butte quotidiennement, en montrant l'ignorance et la mauvaise foi qui les motivent ; esquisser la voie d'une renaissance des Arabes par le rejet de la bigoterie et l'ouverture aux sciences ; enfin, et c'est le plus important, plaider pour l'intégration des Arabes dans l'Histoire universelle – telle qu'on la raconte aujourd'hui en Occident ».



« Cette intégration, la simple honnêteté intellectuelle la demande, le bon sens l'exige », ajoute Laroui, notant qu'« il n'y a que des bénéfices, pour tout le monde, à opérer une telle révolution culturelle ».

Né à Oujda en 1958, Fouad Laroui a, après des études au Lycée Lyautey à Casablanca, poursuivi sa formation à l'École Nationale des Ponts et Chaussées en France pour obtenir un diplôme d'ingénieur. Après avoir exercé dans une usine de phosphates à Khouribga, il retourne en France et obtient un doctorat en sciences économiques. Il se rend ensuite au Royaume-Uni, où il passe quelques années à Cambridge et à York. Depuis 2006, il enseigne l'économétrie puis les sciences de l'environnement à l'Université d'Amsterdam.

En décembre 2019, SM le Roi Mohammed VI l'avait désigné membre de la Commission Spéciale pour le Modèle de Développement. ●



Judaïsme marocain

Une exposition sur Haïm Zafrani à Rabat

Le vernissage de l'exposition de feu Haïm Zafrani, un éminent penseur du judaïsme marocain, s'est déroulé mardi à la galerie des Archives du Maroc à Rabat, en présence d'une pléiade d'intellectuels et de diplomates marocains et étrangers.

Organisée par les Archives du Maroc, en partenariat avec l'association Essaouira-Mogador qui a confié les archives du défunt à l'Institution, l'exposition a été marquée par la présence du Conseiller de SM le Roi et Président-Fondateur de l'association Essaouira-Mogador, M. André Azoulay.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 6 mars 2022, est une contribution à la valorisation de l'un des plus grands érudits du judaïsme marocain, Haïm Zafrani. Elle retrace, par des fragments, son parcours académique, ses œuvres et sa vie privée. Sur le volet académique, la place de Haïm Zafrani est centrale. C'est un penseur qui fut présent aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, « portant très haut le flambeau du Royaume à travers le monde, notamment en Argentine, au Brésil et en Israël », a relevé le directeur des Archives du Maroc, Jamaâ Baida, dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP.

Haïm Zafrani (Né à Essaouira le 10 juin 1922 et décédé le 31 mars 2004 à Paris) fut fortement présent dans le milieu intellectuel avec près d'une quinzaine d'ouvrages et une recherche académique qui interroge le judaïsme marocain, partie intégrante du patrimoine national et de l'histoire du Maroc, a précisé M. Baida. L'œuvre considérable de Haïm Zafrani « constitue une référence centrale à la fois dans notre histoire, dans notre culture, dans notre identité et dans notre mémoire, a affirmé, mercredi 12 juin 2019 à Rabat, M. André Azoulay, membre de l'Académie du Royaume du Maroc.

Dans son livre à paraître « Le monde d'Edmond, entretiens et regard sur l'œuvre d'El Maleh », l'écrivain Abdellah Baida a indiqué que l'œuvre de Haïm Zafrani a « sauvé le patrimoine spirituel juif de la disparition simple et complète ». ●

Kino Lorber promouvra « Haut et Fort » de Nabil Ayouch aux USA

Kino Lorber, le distributeur de films et de vidéos new-yorkais, fondé par Bill Pence en 197 qui a acquis en 2014 tous les droits américains de « Les Chevaux de Dieu » de Nabil Ayouch, le film marocain présenté aux Oscars, pour une distribution aux Etats-Unis, a remis ça en rachetant récemment tous les droits de « Haut et fort », le dernier film en date du réalisateur marocain qui a brillé au Festival de Cannes en juillet dernier. Cer faisant Kino Lorber veut booster « Casablanca Beats », le titre en anglais du film, pour qu'il soit pris en considération pour des récompenses.

Le long métrage, qui est la candidature officielle du Maroc à la 94e cérémonie des Oscars, a été présenté au Festival de Cannes, où il a été chaleureusement accueilli par la critique. C'est le cinquième film du réalisateur Nabil Ayouch à être soumis par le Royaume.

Dans « Haut et fort », un ancien rappeur accepte un emploi dans un centre culturel d'un quartier

défavorisé de Casablanca. Encouragés par leur nouveau professeur, ses élèves tentent de se libérer du poids des traditions contraignantes pour vivre leurs passions et s'exprimer à travers les arts. Le film s'inspire de l'expérience d'Ayouch qui a grandi dans une banlieue ouvrière en France, où il a trouvé un exutoire créatif dans un centre communautaire local et un moyen d'échapper à son environnement parfois violent. Ayouch a ensuite fondé le centre culturel « Les étoiles de Sidi Moumen » à Casablanca, que l'on voit dans le film avec plusieurs de ses élèves, et qui a touché la vie de milliers de garçons et de filles.

Jessica Kiang de Variety, a apprécié le film. Dans une critique amplement favorable, elle écrit : « Il est peut-être un peu désinvolte de faire d'une comédie musicale hip-hop un événement choral, alors que le hip-hop est à ce point un moyen d'expression créative individuelle - pour qu'une seule voix puisse dire sa vérité - mais il est difficile d'argumenter lorsque le

résultat est aussi énergique, aussi responsabilisant et aussi irrésistiblement jeune ».

« Lorsque nous avons vu Casablanca Beats à Cannes, nous avons instantanément su que c'était le film parfait pour le moment », a déclaré Wendy Lidell, Senior Vice President de Kino Lorber. Et d'ajouter « Non seulement les comédies musicales sont de nouveau dans l'air du temps, mais le message puissant et exubérant du film sur la façon dont l'art peut changer la trajectoire de la vie d'une jeune personne, et comment la liberté d'expression peut dénouer une histoire de répression, résonne aussi fortement aujourd'hui que jamais. »

L'accord d'acquisition des droits a été négocié par Wendy Lidell de Kino Lorber, Eva Diederix de Wild Bunch International, et CAA Media Finance. Kino Lorber sortira « Casablanca Beats » en salles aux États-Unis et au Canada début 2022, suivi d'une sortie numérique sur son service de streaming Kino Now et d'autres plateformes. ●

L'IMA abrite une exposition inédite sur les juifs d'Orient

L'exposition-événement « Juifs d'Orient, une histoire plurimillénaire », s'est ouverte au public mercredi 24 novembre à l'Institut du Monde Arabe (IMA) à Paris, avec un hommage rendu au Maroc pour ses actions en faveur de la préservation de la culture et du patrimoine judéo-marocain, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI. Présentant cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 13 mars 2022, devant plusieurs médias locaux et internationaux, le président de l'IMA, Jack Lang, a mis en exergue la particularité du Maroc en tant que terre de tolérance interreligieuse, de paix, d'entente et du vivre-ensemble. M. Lang, qui s'exprimait aux côtés de l'historien Benjamin Stora, commissaire général de l'exposition, a aussi insisté sur le rôle de feu SM Mohammed V dans la protection des juifs marocains durant la seconde guerre mondiale. Dans une déclaration à la MAP, le président de l'IMA a mis en

avant « l'action d'exception pour la culture juive marocaine entreprise par SM le Roi Mohammed VI », citant en ce sens notamment la consécration de la composante hébraïque dans le préambule de la Constitution marocaine, la restauration des sites juifs et l'intégration de l'enseignement du judaïsme marocain dans les manuels scolaires.

De son côté, Benjamin Stora a rappelé l'existence au Maroc de musées consacrés à la culture et au patrimoine hébraïques, se félicitant de la collaboration importante du Maroc à l'organisation de cette exposition à travers des œuvres uniques issues du Musée de l'Histoire et des civilisations de Rabat.

Il a également mis en avant la contribution précieuse de Mohammed Kenbib, Directeur de l'Institut royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, qui fait partie du comité scientifique de l'exposition. ●



Et Batati ET BATATA



Rendre la monnaie de sa pièce...

355 euros... en pièces de cinq centimes. C'est l'incroyable surprise d'un étudiant dublinois de 20 ans, Rian Keogh, qui a reçu son dernier salaire dans un seau rempli de petites pièces rouges. En quittant son emploi de restaurateur estival, Rian Keogh a réclamé le dû de ses deux mois de travail impayés. Le restaurant lui a alors signifié qu'il pouvait venir chercher son argent le 9 septembre. « Cela ne vous dérange pas si je vous paie en liquide ? », s'était assuré l'employeur auprès de Rian Keogh. « C'est beaucoup en cash, mais j'ai vraiment besoin de cet argent le plus vite possible », avait alors répondu l'étudiant, qui ne pouvait plus attendre pour payer ses factures. Il a publié les extraits de la conversation sur Twitter. Mais surprise, le jour J, Rian Keogh reçoit un message de son employeur : « L'argent vous attend devant la porte ». Le restaurant l'a bien payé, mais lui a donné ses 355 euros en pièces de cinq centimes, soit l'équivalent d'un seau de 30 kilos, comme a indiqué Rian Keogh sur Twitter. ●

Glacial !

Une clinique du Kirghizistan a été contrainte de jeter à la poubelle 1.000 doses du vaccin Spoutnik V après qu'un individu ait débranché le frigo qui contenait les fioles pour recharger son téléphone portable. Cet incident s'est en réalité produit en avril 2021 dans une clinique publique de Bichkek, la capitale de ce pays pauvre d'Asie centrale. Selon le ministre de la Santé Alimkadyr Beichenaliiev, un agent d'entretien pourrait être à l'origine de cette gaffe qui a coûté un millier de doses, devenues inutilisables. Ces vaccins faisaient partie d'un lot de 20.000 fioles livrées en tant qu'aide humanitaire par la Russie. Les autorités ont été très critiquées suite à cet incident, qui n'a été rendu public que cette semaine mais qui s'est passé en avril dans une clinique publique de Bichkek, la capitale. Selon le ministre de la Santé Alimkadyr Beichenaliiev, un agent d'entretien pourrait être responsable de la gaffe, ayant cherché une prise pour recharger son téléphone. « Si l'un des employés est à blâmer, une femme de ménage ou quelqu'un d'autre, la clinique devra en réponse financièrement », a-t-il déclaré aux journalistes. M. Beichenaliiev s'était affiché en avril à la télévision pour promouvoir la racine d'une plante - connue pour être très toxique pour l'homme - en tant que supposé remède miracle contre le Covid-19, en pleine nouvelle vague de contaminations. ●

Soft harakiri

Cela faisait 16 ans qu'il n'avait pas donné signe de vie. Le 16 novembre dernier, Wang, 39 ans, a retrouvé sa famille à Xi'an (province du Shaanxi) en Chine, comme l'a repéré le site News 24. L'homme avait décidé de disparaître après avoir échoué à l'université rapporte Le Figaro Étudiant (20/11/). Un échec dont il a eu honte et qu'il n'a pu annoncer à ses parents. L'autorité douanière de Xi'an indique qu'au lycée, Wang était un excellent élève. C'est tout naturellement qu'il a poursuivi ses études à l'université de Chang'an, considérée comme étant l'une des plus 100 meilleures par le gouvernement chinois, précise News 24. En 2005, après être devenu accro aux jeux vidéos et raté sa scolarité, Wang n'a plus donné de nouvelles. Le jeune homme, qui vit à dix heures de chez ses parents, enchaîne alors les jobs pour survivre. C'est lorsqu'il a voulu renouveler sa carte d'identité auprès du bureau du gouvernement local que Wang a été identifié comme faisant partie de la liste de personnes disparues. Sa famille, qui vit à Shandong, une province de l'est du pays, a alors été prévenue. A Bailu TV, le père de Wang assure s'être très régulièrement rendu à Xi'an dans l'espoir de trouver son fils. Les retrouvailles, filmées et publiées sur Weibo (l'équivalent chinois de Twitter), montrent Wang en pleurs, dans les bras de sa mère. ●



Rigolard



***Un homme marche tout seul dans le désert**, son chameau s'est enfuit avec l'eau et la nourriture.

Au bout d'un moment il voit un marchand. Il s'approche de lui et dit :

- De l'eau, s'il vous plaît de l'eau !
- Désolé, moi je n'ai pas d'eau, je ne vends que des cravates ! répond le marchand

Alors l'homme reprend sa route, il est de plus en plus fatigué et le soleil brille haut dans le ciel.

Quelques heures plus tard l'homme voit un deuxième marchand. Mort de soif il s'avance vers lui à genoux. Et il lui dit :

-De l'eau.. s'il..vous...plaît !
- Ah ! non, désolé, moi je ne vends que des cravates.

Alors l'homme reprend sa route. Une demi-heure plus tard il tombe sur un troisième marchand. L'homme s'avance avec difficulté (il rampe) et dit à bout de souffle :

- De l'eau... je...vous...en supplie...de l'eau !
- Ah désolé mon bon monsieur, je ne vends que des cravates moi. Mais un peu plus loin, dans cette direction il y a un bistro.
- Merci... Merci beaucoup !

Alors l'homme va en direction du bistro, cinq minutes plus tard il le voit enfin le bistro. Il commence à courir et arrive enfin à l'entrée du bar, il s'écroule pratiquement sur le comptoir et demande :

- De l'eau s'il vous plaît de l'eau !
Et le serveur lui répond :
- Ah désolé monsieur mais ici on ne sert que ceux qui portent des cravates !

***C'est Dudule qui est en vacances** au bord de la Méditerranée. Il part passer sa journée pêcher en mer. Le soir il arrive au Bar de la Marine et commence à raconter la lutte acharnée qu'il vient de mener avec un poisson d'au moins 30 kilos.

Marius le prend par la manche pour l'interrompre et il lui dit :

- Vé, arrête un peu tes cagades. Je l'ai vu ta

sardine, c'est à peine si elle fait ses cinq kilos...

- Eh comment tu y vas toi, cinq kilos ?
- Et le Dudule tu vas pas me raconter que ton poisson à maigri avant d'arriver au port ?
- Hé bé oui ... C'est pas étonnant qu'il ait perdu 25 kilos ce poisson après les trois heures de lutte qu'il a mené contre moi...

***Dans une grande entreprise**, un chef de service accueille un nouvel employé et commence par lui demander :

- Comment vous appelez-vous ?
- Je m'appelle Albert, et vous ?

Le chef de service est particulièrement agacé par le ton familier de l'employé et lui passe immédiatement un savon :

- Écoutez, Monsieur, j'ignore dans quel type de société vous avez pu travailler auparavant et je m'en contrefous... Dans cette organisation, on appelle les gens par leur nom, jamais par leur prénom. Et tout spécialement vos supérieurs hiérarchiques. Vous allez donc m'appeler « Monsieur Blandin » à partir de cette seconde et cessez cette familiarité mal placée. Et d'abord, quel est votre nom de famille ?

- Je m'appelle Monchéri...
- OK, Albert, vous pouvez disposer.

***Un matin en classe, l'institutrice demande aux élèves :**

- Qu'est-ce que la poule donne ?
Une petite fille répond :
- Elle donne des œufs...
- C'est bien Mathilde, maintenant qu'est-ce que la chèvre donne ?

Un autre gentil petit élève répond :
- Elle donne du lait de chèvre.
- C'est très bien, maintenant qu'est-ce que la vache donne ?

Et Toto au fond de la classe répond :
- Elle donne des leçons et des devoirs...

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Etudes des malformations	Ville	Ligotés	Cigares	Premières pages
Spécification	Qui est réunie	Négation	Faites	Compte suisse
Retenue				
Baie fermée				
		Nations		
		Ancêtres		
Règle		Usina		Affectés
Parutions		Métal dur		
			Lanthanide	
			Animal	
Joyeuses			Saison	
Assaisonnement			Acceptât	
		Chemin	Energies vitales	
Peignoir				Assentiment religieux
Pronom personnel				
	Note		Regimbai	
	Personnage de Jarry		Canton suisse	
Appris		Ecrivain		Unité de temps
Animal		Coutumes		Note
			Grosse pluie	
Provoquons				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

- 1 : Témoin
- 2 : Acidulée
- 3 : Préférence
- 4 : Peuples barbares - Pièce de charrue
- 5 : Ville du Japon - Etendue d'eau - Note
- 6 : Donne bonne conscience - Se mobiliser
- 7 : Ossature
- 8 : Perceras - Argon
- 9 : Contractés - Lettre grecque
- 10 : Prénom - Egalement

Verticalement :

- 1 : Pierre précieuse - Métal
- 2 : Auteur de bandes dessinées - Perfor
- 3 : Ile grecque - Dépouillements
- 4 : Inventeur - Ville néerlandaise
- 5 : Plusieurs fois - Peuple d'Afrique du N
- 6 : Couché - Rangea
- 7 : Récipient - Animaux
- 8 : Saisons - Gobelet chinois - En matièr
- 9 : Note - Dignités
- 10 : Reniflerai

Mots Mêlés

E	E	I	E	E	D	N	A	L	S	I	J
B	R	R	D	A	E	T	E	R	C	A	A
L	P	P	N	Z	R	U	I	M	V	A	T
E	Y	A	A	I	V	E	M	A	L	T	E
O	H	C	L	B	I	Y	O	D	N	O	H
D	C	E	R	I	C	U	B	A	E	L	E
I	T	S	I	Z	T	A	B	G	R	E	L
A	A	R	X	I	O	R	G	A	E	R	I
K	H	O	E	N	R	O	B	S	D	O	C
K	E	C	I	T	I	A	H	C	A	N	I
O	R	L	E	U	A	R	T	A	M	U	S
H	B	E	N	G	I	A	D	R	A	S	S

MADAGASCAR
SARDAIGNE
VICTORIA
HOKKAIDO
SUMATRA
ISLANDE
IRLANDE
MADERE
BORNEO
SICILE
OLERON
BREHAT
CHYPRE
HONDO
GROIX
HAITI
CRETE
CORSE

MALTE
CAPRI
IBIZA
CUBA
BATZ
JAVA
ELBE
YEU

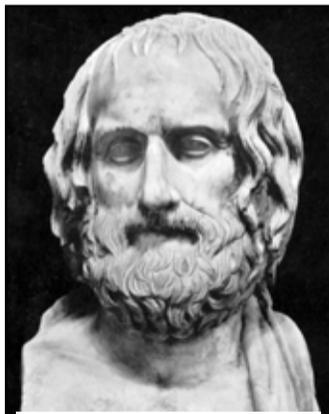


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

6								7	
4			2					6	5
			7					1	
2	3			5					
	8		1		7			2	
				9				7	4
	6				9				
8	1				4				3
5									8

A méditer



« Un vieillard est deux fois enfant. »

Euripide, Fragments.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

4	9	2	1	3	8	6	5	7
5	7	3	9	6	2	1	8	4
1	6	8	5	4	7	9	3	2
9	2	7	8	5	6	4	1	3
8	3	4	7	2	1	5	9	6
6	5	1	3	9	4	2	7	8
7	4	9	2	1	3	8	6	5
3	1	6	4	8	5	7	2	9
2	8	5	6	7	9	3	4	1

Mots Mêlés

Mots mêlés Compositeur
La solution est MENDELSSON.

Mots fléchés

M	A	F	V	A					
B	U	A	N	D	E	R	I	E	S
C	R	E	A	T	I	F	S		
S	I	R	E	N	E	S	T	R	
L	I	S	S	E	E	S	E		
S	A	M	A	S	E	L	L	E	
G	E	M	I	S	A	I	S		
Z	I	E	U	T	E	L	E	S	
N	E	T	H	O	R	A			
L	E	A	E	C	U	M	A	I	
U	N	A	U	M	E				
I	S	O	U	V	E	R	I	N	
E	N	F	O	R	A	N	T		

Mots croisés

1	P	I	A	C	U	L	A	I	R	E
2	A	L	I	E	N	A	B	L	E	S
3	C	L	E	S	T	U	E	E	S	
4	A	S	M	E	S	U	R	E		
5	G	E	X	S	A	S				
6	E	S	T	E	R	E	S			
7	A	I	N	E	P	T	E	U		
8	M	A	S	I	S	I	R	A	S	
9	E	R	S	A	M	E	R	L	E	
10	S	C	A	L	P	E	R	A	I	S

ROYAUME DU MAROC



Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie

TÉLÉCHARGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE VOTRE CERTIFICAT DE PROPRIÉTÉ

Paiement et téléchargement
via le portail

www.ancfcc.gov.ma



Pour toute information, Veuillez contacter le : 05 30 14 14 14
ou consulter le site : www.ancfcc.gov.ma